



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAR-EQ-03**

Appareil de froid domestique de classe A+

1. Secteur d'application

Bâtiment résidentiel : maisons individuelles et appartements existants.

2. Dénomination

Mise en place d'un appareil de froid domestique de classe A+.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Sans objet.

4. Durée de vie conventionnelle

10 ans

5. Montant de certificats en kWh cumac

Type d'appareil	Montant en kWh cumac
Réfrigérateur, Appareil combiné	560
Congélateur	420